

ANNEXE No 1

Q. Et vous ne saviez pas...—R. Non, je ne savais pas que ces maisons pouvaient avoir fourni de ces appareils à l'administration.

Q. Ne saviez-vous pas que le ministère avait directement fait des affaires avec elle?—R. Je ne le sais pas, et je ne voudrais pas dire qu'il ne l'a pas fait.

Q. Vous êtes certain qu'il ne l'a pas fait?—R. Je suis certain pour chacune des années où nous avons eu à traiter avec elle.

Q. Voyons, par exemple, l'année 1900?—R. Ceci est avant moi. Je ne sais pas ce que l'on a fait dans ce temps-là.

Q. Il a dû être fait des achats de ces maisons-là?—R. Peut-être. Tout ce que je sais, c'est que, depuis 1905, il n'en a rien été acheté que je sache.

Q. En 1900 on a traité directement avec elles?—R. C'est possible; elles peuvent aussi avoir traité directement par leur agent à Montréal. Les choses peuvent ainsi s'être faites directement pour la compagnie, et il se peut que M. Hopkins ait servi d'intermédiaire. Mais, de tout cela, je ne sais rien.

Q. L'administration a acheté des grues de ces usines en 1901?—R. Les grues qui ont été alors achetées sont tout autre chose que cela.

Q. Je dis achetées directement de la compagnie?—R. Il est probable que cela s'est fait par l'entremise de l'agent. Le nom de la compagnie dans le livre ne prouve pas que l'on a traité directement avec ceux de Bay-City.

L'hon. M. PUGSLEY.—Quoi qu'il en soit, il n'est pas prouvé que vous ayez fait directement affaires avec la compagnie.

M. REID (Grenville).—Ce que je veux dire, c'est ceci, que dans le rapport de l'Auditeur général, que nous avons devant nous, il apparaît que vous traitiez directement vos affaires avec la compagnie; les paiements lui étaient faits à elle.

Le TÉMOIN.—Je n'ai pas à répondre là-dessus; car je n'en sais rien.

Par M. Reid:

Q. Il y a que le rapport de l'Auditeur général marque, pour l'année 1901, que les Usines Industrielles ont fait des ventes directes à l'Etat canadien?—R. Non, ce n'est pas cela qui peut vous le dire, non plus qu'à moi.

Q. Est-ce que ce n'est pas traiter directement, quand le paiement est fait à elle?—R. Les agents, monsieur Reid, transmettent à leurs patrons les commandes qui leur sont confiées; l'opération s'en va directement à la maison; mais, pour tout cela, l'agent n'en reçoit pas moins sa commission.

Q. Voici, pour 1907, un paiement fait à la compagnie des Usines Industrielles, et vous dites que depuis 1905 l'on n'a pas fait d'achat direct de cette compagnie?—R. J'ai dit que je n'en savais rien. On peut avoir acheté sans que je l'aie su.

M. le PRÉSIDENT.—Dans quel ministère ceci s'est-il passé?

M. REID (Grenville).—Je ne sais pas; nous allons le demander à M. Butler.

Par M. Reid (Grenville):

Q. Est-ce que ceci (indiquant au rapport de l'Auditeur général) est de votre ministère?—R. (Lisant) "grues de 50 et 60 tonnes, Compagnie des Usines Industrielles de Bay-City, Michigan." Je ne crois pas que ce soit la même compagnie. Je ne serais pas prêt à le dire.

Q. Vous n'avez jamais entendu dire qu'il y eût là d'autres usines industrielles?—R. Je n'en sais rien.

Q. Nous pourrions nous en assurer en faisant venir les documents?—R. Il nous les faudrait pour cela. Je préférerais ne pas répondre sur des choses dont je ne connais absolument rien. Les grues que l'on pourrait acheter là seraient des grues roulantes, ce qui n'est pas la même chose.

Q. J'en suis à ce que vous dites que l'on n'a jamais fait d'affaires directes?—

R. Ce n'est pas cela que je dis; je ne fais que parler de ce que je sais personnellement.